Conversations avec le frère aîné au sujet de ma “stratégie”

Moi:
Donc pour revenir à notre conversation sur assurances vie
Mon profil est clair
Ça ne m'intéresse pas et ça me stresse de m'occuper de mes assurances vie
Les fonds euros sont idéaux pour moi.
C'est presque moins stressant pour
Pour la partie en unité de compte, la gestion libre n'est pas forcément une bénédiction pour moi.
Vu qu'à l'inverse de toi j'ai besoin de passer par une personne à qui je vais faire confiance.
Mais si j'essaie de m'y intéresser ou de comprendre, ça me stresse encore plus, malgré le fait que j'ai eu un contact direct avec ma conseillère... ou mes conseillers.
Du coup je vais prendre option fonds en euros et fonds pilotés en choisissant répartition des risques.

Lui: C'est déjà bien d'avoir identifié ton comportement.
Maintenant il te manque quand même la première brique indispensable à la gestion de tes contrats :
Quels sont mes objectifs pour les capitaux figurant dans mes assurances vie ?
C'est ce que tu dois indiquer à tes conseillers pour qu'ils puissent te donner des conseils avisés et déterminer une stratégie de placement adaptée à tes objectifs.
Ces objectifs peuvent être :
- me donner des revenus pour compléter ma retraite, déterminer combien et indiquer si ça doit être uniquement sur les intérêts/plus-values du contrat ou si les retraits annuels peuvent entamer le capital.
- je n'ai pas besoin de revenus, mon intérêt est uniquement successoral, je veux pouvoir transmettre le maximum de capital à mes héritiers.
- je veux valoriser au maximum mon capital que je ne toucherai pas pendant dix ans et dans dix ans je veux m'acheter une résidence secondaire.
- je n'ai aucun objectif : dans ce cas le mieux est de distribuer sans attendre tous les capitaux à ta famille, amis et connaissances.
Ce ne sont bien sûr que des exemples, interroge toi pour savoir ce que tu voudrais vraiment.
Ce n'est qu'ensuite qu'avec l'aide de tes conseillers que tu détermineras une stratégie adaptée.

Moi: Bonjour
Ce qui est sûr est que je fonctionne à l'opposé de toi. Puisque je m'en remets (trop?) exclusivement à des conseillers. Et quand passer par un conseiller est facultatif (comme à monabanq) et que je peux me débrouiller seul, le résultat est peu probant voire inquiétant (je provoque des bugs 🤪) voir ce lien vers un fichier PDF dans Drive de Google
J'ai donc répondu à tes questions

Quels sont mes objectifs pour les capitaux figurant dans mes assurances vie ?

Mes objectifs sont:

AFER
https://www.afer.fr/
Interlocuteur: https://www.albea-patrimoine.com/
Bureau Bordeaux Tourny

Je n'ai pas besoin de revenus, sauf situation non prévue, mon intérêt est uniquement successoral, je veux pouvoir transmettre le maximum de capital à mes héritiers. Ou bien que si besoin, qu'ils aillent piocher dedans si besoin pour assurer ma dépendance après avoir vendu les biens immobiliers qui resteraient.

La Poste https://www.lapostegroupe.com/fr
Interlocuteur, conseillers en rendez-vous direct ou présentiel bureau de Poste Léognan.
-Me donner des revenus pour compléter en cas de besoin ma retraite, pas encore évident à ce jour puisque nous entamons à peine, depuis juillet et le passage de Béatrice de salariée (salaire) à retraitée (pension) et les 20% de baisse en revenus (salaires et/ou pension) du ménage.
Je peux considérer que ponctuellement je peux même être amené à y puiser même au delà de l'abattement fiscal pour des besoins spécifiques pour un montant pouvant aller jusqu'à 100 000€
1 Opportunité immobilière très intéressante (rendement correct, bon emplacement, peu de charges et réparations à prévoir) peu probable.
1bis Aide Léna pour acquisition d'un bien immobilier.

2 Réparations et frais sur immobilier en notre possession (plus probable, en particulier rénovation complète système de pompe à chaleur air air à prévoir à terme et à évaluer....proche de 20000€ à mon avis)
3 Voiture ?

Tu as écrit :
Ce n'est qu'ensuite qu'avec l'aide de tes conseillers que tu détermineras une stratégie adaptée.
J'aimerais que tu me fasses part malgré tout de ton analyse et de ton expertise afin que je puisse transmettre au besoin.
Tu semblais être pessimiste sur les fonds euros, disant qu'il fallait retirer. Mais je vois pas ce que tu en ferais au juste…

Lui:
Une fois toutes les catastrophes entérinées les conséquences pour les fonds euros pourraient être :
- blocage des fonds en vertu de la loi Sapin 2 (interdiction de retirer de l'argent de son asv)
- faillites en chaîne de compagnies d'assurances (suite à la dépréciation des obligations souveraines françaises qu'elles détiennent en portefeuille -puisque l'état

s'avère incapable de les rembourser, puisque personne ne va lui prêter de l'argent pour rembourser les précédentes dettes (c'est comme ça que ça fonctionne depuis 30 ans)
- même sans faillites la dépréciation forte des obligations (suite à la sortie de l'euro par exemple) se répercutera forcément d'une manière ou une autre dans la valorisation des fonds euros (80 à 90% de leurs actifs selon les fonds sont constitués de dettes souveraines).
- au pire ponction obligatoire sur les ASV, style emprunt sécheresse de 1976 (celui là il a fini par être remboursé)
Quoi faire : pas grand chose à part dépenser tout l'argent, si ce n'est arbitrer les fonds euros contre des fonds UC en diversifiant au maximum et en choisissant en majorité des fonds peu risqués classement 2/7 alors que les fonds euros sont 1/7) avec l'inconvénient que cette catégorie rapporte moins que les fonds euros traditionnels donc rajouter des fonds plus risqués pour compenser, ce qui fait que globalement sur l'ensemble du contrat on se retrouve bien plus à risque qu'avant arbitrage. Mais c'est un risque de marché, plus diversifié que sur la France seule, moins politique et plus économique.
Est ce une solution que je conseille à tout le monde ? Sans doute pas, tout dépend de la sensibilité de chacun.